

• La démarche

Ce programme de formation s'inscrit dans une démarche d'Éducation Populaire et apporte les notions nécessaires à la conduite ou au développement d'un projet associatif.

Les formations s'appuient sur les échanges d'expériences et la connaissance des domaines abordés.

Notre engagement se manifeste aussi dans l'élaboration d'une charte de formation qualité « Pour faciliter l'accès de toutes et tous à l'éducation et à la formation ».

• Certificat de formation à la gestion associative*

Cette formation, théorique et pratique, est validée par un Certificat de Formation à la Gestion Associative, délivré par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports aux participant.e.s qui auront suivi avec assiduité la totalité du parcours de formation.

L'objectif du CFGA (Certificat de Formation à la Gestion Associative) est de valoriser l'engagement bénévole au sein des associations et de développer les compétences pour y assumer des responsabilités.

Le CFGA comprend une formation théorique (40 h) et une formation pratique (stage dans une association déclarée). Il est accessible aux jeunes à partir de 16 ans.

Le CFGA peut servir à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) dans les conditions prévues par la loi. Les bénévoles ayant reçu le CFGA peuvent bénéficier d'un allègement dans la formation diplômante BPJEPS, spécialité Loisirs Pour Tous – Activité Physique pour toutes et tous – dispensée par la Ligue de l'enseignement - FAL 44.

*renouvellement de l'habilitation en cours

>> Retrouvez-nous sur www.associations-lpdl.org et www.laligue44.org <<

Inscriptions à : associations@laliguepaysdelaloire.org ou au 02 51 86 33 09

Lieu de formation : Ligue de l'enseignement - FAL 44

9 rue des Olivettes - 44000 Nantes

(Lignes 2 et 3 du tramway : arrêt Hôtel Dieu - Ligne 1 : arrêt Bouffay).

Soutenu par :



Formation pour les

Bénévoles Associatifs

2018



Un programme conçu et réalisé par
la Ligue de l'enseignement - FAL 44

(Rédacteurs du Guide du guide pratique de l'association)

www.associations-lpdl.org



PROGRAMME 2018

	Intitulé du module	Contenu	Nbre d'heures	Dates 2018	Horaires
1	L'association et son fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> Appréhender la place des associations dans notre société et la notion de projet collectif Connaître le cadre juridique de l'association : loi 1901, statuts, règlement intérieur... Connaître les instances de fonctionnement : AG, CA, bureau... 	4	15-16 janvier	18H30 / 20H30
2	Responsabilité juridique et assurances	<ul style="list-style-type: none"> Connaître la responsabilité civile et pénale des responsables associatifs. S'approprier les obligations en termes d'assurances et les mettre en œuvre : formalités, procédures... 	4	22-23 janvier	18H30 / 20H30
3	Initiation à la gestion des associations sans salarié	<ul style="list-style-type: none"> Acquérir les bases pour la tenue régulière des comptes, budget, trésorerie, compte de résultat, bilan et inventaire. 	4	5-6 février	18H30 / 20H30
4	Financement et subventions	<ul style="list-style-type: none"> Connaître les différentes sources de financements et les stratégies de mise en œuvre. Élaborer un dossier de demande de subvention. 	4	12-13 février	18H30 / 20H30
5	Animer une réunion	<ul style="list-style-type: none"> Repérer les différents types de réunion et leurs objectifs Repérer les différentes étapes pour organiser une réunion Comprendre le rôle et la posture de l'animateur de réunion Mise en pratique : animer une réunion 	4	19-20 février	18H30 / 20H30
7	Organiser une manifestation exceptionnelle	<ul style="list-style-type: none"> S'approprier les étapes de l'organisation et la méthodologie de projet. Connaître les obligations et formalités. S'approprier les réglementations, régimes fiscaux, contrats. 	4	19-20 mars	18H30 / 20H30
8a	L'association employeur	<ul style="list-style-type: none"> Appréhender la place des acteurs dans l'association employeur Connaître les droits et obligations de la fonction employeur. Se familiariser avec la pratique du recrutement : fiches de poste, entretien. Faciliter la gestion d'un conflit. Connaître les outils spécifiques : aides à l'emploi, groupement d'employeurs, chèque emploi associatif... 	8	26-27 mars et 2-3 avril	18H30 / 20H30
8b	Gestion sociale et bulletin de paie <i>Complémentaire du module 3 et/ou du module 8a</i>	<ul style="list-style-type: none"> Connaître les obligations liées à la paie : bulletins de salaire, comptabilité, déclarations et cotisations sociales. Connaître le régime fiscal des associations. Attention : les bases du module 3 doivent être acquises. 	4	9-10 avril	18H30 / 20H30

Pour qui ?

Ces formations s'adressent aux acteurs associatifs bénévoles de plus de 16 ans.

Elles sont accessibles à toute personne ou structure qui souhaite participer au développement du secteur associatif. Les salarié.e.s sont accepté.e.s dans la limite des places disponibles. Nous les invitons cependant à se tourner vers leur Organisme Paritaire Collecteur Agréé afin de bénéficier de leurs droits à la formation continue, dans le cadre de dispositifs adaptés.

Modalités d'inscription

Vous pouvez vous inscrire sur un module, plusieurs ou sur l'intégralité de la formation.

L'obtention du CFGA nécessite la participation à tous les modules. N'hésitez pas à nous signaler toute demande d'adaptation particulière.

Tarifs/par personne

Bénévoles :

Par module	10 €
Ensemble des modules	80 €
Gratuit pour les associations affiliées à la Ligue de l'enseignement - FAL 44 (1 personne par module) Tarifs réduits de moitié pour les associations nantaises.	
Certificat de formation à la gestion associative : 150 € (comprend l'accompagnement)	

Salarié.e.s :

40 € / module
Ensemble des modules 200 €

Inscriptions : en ligne

> www.associations-lpd.org

Le règlement devra se faire avant la formation à l'ordre de la FAL 44.

Renseignements : 02 51 86 33 09

> animationreseau@laligue44.org